

DATES ET GOLFS RETENUS

Ven 19 juillet 2024 Rouen Mont Saint Aignan	Sam 20 juillet 2024 Normandie Côte d'Albâtre	Dim 21 juillet 2024 Etretat
---	--	---------------------------------------

FORME DE JEU

- Simple Stroke Play - 54 trous / 18 trous par jour sur chacun des 3 terrains retenus et aux dates précisées ci-dessus.
- En cas d'intempéries, sur la décision du Comité directeur, une journée (ou plusieurs) pourrait être annulée.

CODE DE COMPORTEMENT

Chaque participant sera censé connaître avant de prendre le départ du premier tour, les dispositions du "Code de Comportement" adopté conformément à la Règle 1.2b, comme règle locale pour les épreuves fédérales amateurs et faisant l'objet du § 14 du chapitre 1.2.2-3 du vademecum FFG 2024 et de la Hard Card 2024 les "Règles Locales Permanentes des Epreuves Fédérales Amateurs".

Attention la hard card en 2024 ne sera pas éditée par impression sur un support cartonné, les joueurs doivent la consulter sur les sites de la FFGolf et sur les tableaux d'affichage officiel.

Les voitures sont interdites pendant la compétition sauf pour les joueuses et joueurs "paragolf" titulaires d'un médical pass délivré par l'EGDA avec la mention "buggy yes" (paragraphe 4/ du règlement général des épreuves fédérales amateurs), les infractions sont pénalisées par le § 10, Règle locale sur les moyens de transport, du chapitre 1.2.2-3 du vademecum FFG 2024 ou de la Hard Card 2024 sur les "Règles Locales Permanentes des Epreuves Fédérales Amateurs".

S'agissant d'une épreuve à laquelle les jeunes de moins de 21 ans peuvent participer, Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets, de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour ou d'un play-off dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking, toute infraction entrainera une pénalité selon le code de comportement.

INSCRIPTIONS

- Pour les membres de l'un des 5 clubs organisateurs..... **75 €**
- Pour les joueurs extérieurs..... **100 €**
- Pour les joueurs de 19 à 25 ans membres de l'un des 5 clubs organisateurs (nés entre 1999 et 2005)..... **35 €**
- Pour les joueurs de 19 à 25 ans extérieurs (nés entre 1999 et 2005) **50 €**
- Pour les jeunes de 18 ans et moins (nés en 2006 ou après) **30 €**

En cas d'abandon ou de disqualification en cours de compétition, aucun remboursement ne sera accordé. Les droits d'inscription pourront être remboursés en cas d'annulation enregistrée avant la clôture des inscriptions. Ils restent dus après cette date.

Clôture des inscriptions le vendredi 28 juin 2024 à 12h00.

L'inscription se fera via le site internet du Grand Prix (www.grand-prix-cote-albatre.fr) par paiement sécurisé

ENTRAÎNEMENT

- Le jour d'entraînement sera le jeudi 18 juillet 2024 sur les 5 terrains sur réservation. Gratuité sur l'un des terrains joués pour la compétition.
- Rappel (R 5.2) : Chaque jour de compétition, l'entraînement est interdit avant un tour sur le terrain à jouer ce jour-là pour le Grand Prix. Sauf autre décision du Comité, un joueur est autorisé à s'entraîner sur le parcours sur lequel il vient de jouer après avoir fini son dernier tour de la journée (incluant éventuellement le tour de play-off), voir les pénalités pour infraction à la règle 5.2.

PRIX & DÉPARTAGE

- Dotation Pro.
- Dans chaque série : 3 prix Brut, 3 prix Net.
- Le brut prime le net
- En cas d'égalité pour la première place, play off, trou par trou, stroke play. En cas d'impossibilité de jouer le play-off, le classement provisoire deviendra définitif.
- Pour les pros, en cas d'ex-æquo au-delà de la 1^{ère} place, les gains correspondants seront partagés.
- Dans tous les autres cas, le dernier terrain joué par série sera pris en compte, puis les 9, 6, 3 derniers trous et trou par trou en remontant (si l'égalité persistait, prise en compte de l'avant dernier terrain).
- En cas d'absence du joueur primé, la dotation sera remise au tirage au sort

CÉRÉMONIES

La cérémonie de Remise des Prix et le cocktail se tiendront le dimanche 21 juillet 2024 à partir de 19 h 30 au golf d'Etretat.

COMITÉ

Composition du Comité Directeur du Grand Prix :

- Les Présidents des 5 golfs (ou leur représentant)
- L'arbitre en chef du Grand Prix
- Un représentant de la Ligue de Normandie
- La directrice ou le directeur du tournoi

Il est représenté sur chaque terrain du Grand Prix par un Comité d'épreuve assumant les responsabilités dévolues par la Section 1 des "Procédures pour le Comité" (Guide Officiel des Règles de Golf) composé de :

- Un arbitre de l'épreuve
- Un représentant de la Ligue (qui peut être un second arbitre)
- Un ou trois représentant(s) du club sur le terrain duquel se déroule l'épreuve.

33^e TROPHÉE DES GOLFS DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

ORGANISÉ PAR LES CLUBS DE
LE HAVRE-OCTEVILLE- SUR- MER, DIEPPE-POURVILLE, ÉTRETAT,
NORMANDIE COTE D'ALBATRE et ROUEN MONT-SAINT-AIGNAN

les Vendredi 19, Samedi 20 et Dimanche 21 Juillet 2024

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Les règlements et règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs s'appliquent à cette épreuve
Ce règlement complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs
et celui spécifique des épreuves en simple ou en double.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Le présent règlement comme la tenue de la 33^e édition du Grand Prix sont soumis aux éventuelles restrictions sanitaires liées à l'organisation de compétitions en vigueur à la date de celui-ci. En cas d'annulation de l'épreuve d'ici au mois de juillet 2024, les inscriptions déjà enregistrées seraient alors remboursées.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses et joueurs amateurs de nationalité française ou étrangère licenciés auprès de la Fédération Française de Golf (FFGolf) ou d'une Fédération étrangère reconnue : pour les joueurs majeurs, ayant fait enregistrer pour 2024 auprès de la FFGolf l'attestation de réponse au questionnaire de santé prévu, pour les joueurs majeurs non licenciés auprès de la FFGolf, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription, pour les joueurs mineurs, ayant attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé « spécial mineur » disponible sur l'espace licencié de la FFG, ou, pour les mineurs non licenciés en France, sur le site de la fédération ou sur extranet (Documentation – Sport). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

SERIES

- 2^{ème} série Messieurs index 9,1 à 15,0
- 2^{ème} série Dames index 14,5 à 28,0
- 3^{ème} série Messieurs index 15,1 à 24,0
- Série Seniors Messieurs* index <= à 24,0
- Série Seniors Dames* index <= à 24,0 *Les joueuses et joueurs doivent être nés le 19 Juillet 1974 ou avant*
- Série Seniors 2 et 3 Messieurs** index <= à 24,0 *Les joueurs doivent être nés le 19 juillet 1964 ou avant*

Les index supérieurs (limités à 3 points d'index au-dessus des index maximum) aux bornes hautes de toutes les séries du trophée seront placés en liste d'attente. En cas de place disponible après la date de clôture des inscriptions, ils pourront être appelés à compléter ces séries du Trophée.

L'appellation "Grand Prix" sera réservée aux classements bruts des 1re séries Messieurs et Dames (index limités à 9,0 et 14,4), et série Pro mixte.

MARQUES DE DÉPART

- 2^{ème} série Messieurs blanches
- 2^{ème} série Dames rouges
- 3^{ème} série Messieurs jaunes
- Série Seniors Messieurs jaunes
- Seniors Seniors Dames rouges
- Seniors 2 et 3 Messieurs jaunes

Remarque : les joueurs "paragolf" joueront dans la série correspondant à leur index ou âge

DATES ET GOLFS PAR SÉRIE

Répartition des terrains GPCA 2024								
	Grand Prix			Trophée				
	1 ^{ère} F	1 ^{ère} H	Pro	2 ^{ème} série Messieurs	3 ^{ème} série Messieurs	Seniors Mixtes	2 ^{ème} série Dames	Seniors 2 et 3 Messieurs
	<= à 14,4	<= à 9,0		9,1 à 15	15,1 à 22,0	<= à 24,0	14,5 à 28,0	<= à 24,0
	Strokeplay			Strokeplay	Stableford			
Vendredi 19	Rouen Mt St Aignan			Dieppe Pourville	Le Havre/Octeville sur Mer	Étretat	Normandie Côte d'Albâtre	
Samedi 20	Normandie Côte d'Albâtre			Rouen Mt St Aignan	Dieppe Pourville	Le Havre/Octeville sur Mer	Étretat	
Dimanche 21	Étretat			Normandie Côte d'Albâtre	Rouen Mt St Aignan	Dieppe Pourville	Le Havre/Octeville sur Mer	
Remise des prix Golf d'Étretat								

FORME DE JEU

- 2ème série Messieurs, simple strokeplay - 54 trous sur 3 des 5 parcours (voir ci-dessus)
- Pour toutes les autres séries, Simple Stableford - 54 trous sur 3 des 5 parcours (voir ci-dessus)

En cas d'intempéries, sur la décision du Comité directeur, une journée (ou plusieurs) pourrait être annulée.

CODE DE COMPORTEMENT - VOITURETTES

Chaque participant sera censé connaître avant de prendre le départ du premier tour, les dispositions du "Code de Comportement" adopté conformément à la Règle 1.2b, comme règle locale pour les épreuves fédérales amateurs et faisant l'objet du § 14 du chapitre 1.2.2-3 du vademecum FFG 2024 et de la Hard Card 2024 rassemblant les "Règles Locales Permanentes des Epreuves Fédérales Amateurs".

Attention la hard card en 2024 ne sera pas éditée par impression sur un support cartonné, les joueurs doivent la consulter sur les sites de la FFGolf et sur les tableaux d'affichage officiel.

Les voiturettes sont interdites pendant la compétition sauf pour les joueuses et joueurs "paragolf" titulaires d'un médical pass délivré par l'EGDA avec la mention "buggy yes" (paragraphe 4/ du règlement général des épreuves fédérales amateurs), les infractions sont pénalisées par le § 10, Règle locale sur les moyens de transport, du chapitre 1.2.2-3 du vademecum FFG 2024 ou de la Hard Card 2024 sur les "Règles Locales Permanentes des Epreuves Fédérales Amateurs".

S'agissant d'une épreuve à laquelle les jeunes de moins de 21 ans peuvent participer, Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets, de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour ou d'un play-off dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking, toute infraction entraînera une pénalité selon le code de comportement.

INDEX

L'index pour toutes les séries sera celui figurant sur FLEOLE à la date de clôture des inscriptions le vendredi à 29 juin 2024 à 12h00.

Pour les compétiteurs non licenciés de la FFGolf, l'index à cette même date doit être certifié par un écrit de la fédération du joueur joint au bulletin d'inscription.

INSCRIPTIONS

- Pour les membres de l'un des 5 clubs organisateurs..... **75 €**
- Pour les joueurs extérieurs..... **100 €**
- Pour les joueurs de 19 à 25 ans membres de l'un des 5 clubs organisateurs (nés entre 1999 et 2005)..... **35 €**
- Pour les joueurs de 19 à 25 ans extérieurs (nés entre 1999 et 2005) **50 €**
- Pour les jeunes de 18 ans et moins (nés en 2006 ou après) **30 €**

En cas d'abandon ou de disqualification en cours de compétition, aucun remboursement ne sera accordé. Les droits d'inscription pourront être remboursés en cas d'annulation enregistrée avant la clôture des inscriptions. Ils restent dus après cette date.

Clôture des inscriptions le vendredi 28 juin 2024 à 12h00.

L'inscription se fera via le site internet du Grand Prix (www.grand-prix-cote-albatre.fr) et par paiement sécurisé

Nombre d'inscrits limité à 100 joueurs sur chaque terrain dans l'ordre des inscriptions régularisées.

Les listes des joueurs, retenus pour les trophées et le Grand Prix, seront diffusées le 9 juillet 2024.

ENTRAINEMENT

Le jour d'entraînement sera le jeudi 18 juillet 2024 sur les 5 terrains sur réservation. Gratuité sur l'un des terrains joués pour la compétition.

Rappel (R 5.2) : Chaque jour de compétition, l'entraînement est interdit avant un tour sur le terrain à jouer ce jour-là pour le Trophée. Sauf autre décision du Comité un joueur est autorisé à s'entraîner sur le parcours sur lequel il vient de jouer après avoir fini son dernier tour de la journée (incluant éventuellement le tour de play-off), voir les pénalités pour infraction à la règle 5.2.

PRIX & DÉPARTAGE

Dans chaque série 2 prix brut et 2 prix net

Le Brut prime le Net

Paragolf : 2 prix Net

En cas d'absence du joueur primé, la dotation sera remise au tirage au sort

En cas d'égalité, c'est le dernier terrain joué par série qui sera pris en compte, puis les 9, 6, 3 derniers trous et trou par trou en remontant (si l'égalité persistait, prise en compte de l'avant dernier terrain).

CÉRÉMONIES

La cérémonie de Remise des Prix et un Cocktail se tiendront le dimanche 21 juillet 2024 à partir de 19 h 30 au golf d'Étretat

COMITÉ

Sur chaque terrain, le Comité Directeur est représenté par un comité d'épreuve composé à l'initiative de l'Association Sportive concernée.